

ÉLECTIONS :

NOS 10 PROPOSITIONS POUR 2017

Le mouvement associatif France Nature Environnement est apolitique et ne soutient aucun parti. Mais cela ne signifie pas que nous n'avons pas notre mot à dire lors des élections législatives. Ces échéances sont une opportunité pour dire aux futurs élus que la protection de la nature et de l'environnement compte pour leurs électeurs. Chaque jour, à travers ses actions, nos associations portent des solutions. En voici 10, très concrètes, et qui pourraient vraiment changer la donne.

1. Indiquer obligatoirement les conditions d'élevage et de rémunération des agriculteurs

Le constat : Aujourd'hui, il n'y a aucune obligation d'étiquetage précisant les conditions de vie des vaches, des moutons, des cochons, des volailles ou des poissons qui finissent dans nos assiettes. Les consommateurs ignorent si l'éleveur a été rémunéré correctement alors que l'élevage traverse une crise importante et engloutit des aides publiques versées sans condition environnementale ou de bien-être animal crédible.

Notre proposition : Que soit affiché clairement un certain nombre d'informations sur les produits d'origine animale : élevé en plein air ou en batterie, nourri à l'herbe ou avec des OGM, rémunération de l'agriculteur... Une telle mesure encouragerait l'adoption de meilleures pratiques.

2. Encourager la sauvegarde des espèces menacées et le respect du vivant

Le constat : En métropole et dans les outre-mers, 1 143 espèces de notre flore et de notre faune sont inscrites sur la liste rouge des espèces menacées. En France, un mammifère sur dix risque de disparaître, mais aussi un reptile, un amphibien et un oiseau sur cinq. La nature subit des pressions de plus en plus fortes du fait de la croissance exponentielle des activités humaines. L'équilibre naturel de notre planète repose pourtant sur la biodiversité.

Notre proposition : Nous réclamons une prise en compte bien plus importante de la biodiversité dans les politiques sectorielles (économie, agriculture, forêt, pêche, industrie, urbanisation, tourisme) et un renforcement des politiques de conservation et de gestion de notre patrimoine naturel. L'effort d'éducation et de sensibilisation à la nature doit être poursuivi, auprès de tous les publics. Chaque citoyen doit pouvoir accéder à une nature de qualité et de proximité.

3. Imposer un critère « qualité de l'air » dans le bonus-malus automobile

Le constat : En décembre 2016, la France a connu le pic de pollution le plus intense depuis 10 ans. Moins flagrante, l'exposition à un air de qualité moyenne, en continu, a un impact dévastateur sur la santé. La pollution de l'air est la troisième cause de mortalité dans notre

pays, liée à 52 000 décès prématurés par an d'après l'Agence Européenne de l'Environnement. Pour couvrir son coût sanitaire, économique et financier, les Français déboursent chaque année plus de 100 milliards d'euros. En ville, la première source de pollution aux particules fines, polluants particulièrement dangereux pour notre organisme, est le trafic routier.

Notre proposition : Pour encourager les Français à s'équiper avec des véhicules moins polluants, nous proposons l'intégration d'un critère « qualité de l'air » au bonus-malus automobile, ce qui se traduit par une incitation financière au moment de l'achat pour les véhicules émettant le moins de polluants.

4. Afficher la présence de nanoparticules et de perturbateurs endocriniens

Le constat : Dans les couches, les cosmétiques, les aliments ou les détergents, de nouvelles substances s'immiscuent partout. Le PVC, par exemple, plastique largement utilisé pour les jouets des 0-3 ans, contient des phtalates, qui appartiennent à la grande famille des perturbateurs endocriniens. Ces molécules dérèglent notre système hormonal et peuvent provoquer des problèmes neurologiques, des cancers, des troubles de la croissance ou de la fertilité. Les nanoparticules, ces infimes substances qui se fauillent jusqu'à nos organes vitaux, peuvent provoquer des maladies cardiovasculaires, des cancers, des malformations du fœtus. Plus de 600 produits en contenant sont disponibles sur le marché français.

Notre proposition : Un affichage clair est nécessaire pour sensibiliser les consommateurs, et à terme inciter l'industrie à se passer de ces molécules. Il est temps d'agir afin de prévenir les risques et limiter l'exposition, en particulier celle des populations sensibles, femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants.

5. Réduire de moitié l'utilisation des pesticides d'ici 2025

Le constat : Entre 2009 et 2015, la consommation de pesticides a augmenté de 18 % en France. Aucune distance de sécurité n'est imposée entre les champs traités et les habitations. Les produits phytosanitaires nuisent à l'environnement et à notre santé. Les personnes trop exposées, agriculteurs en tête, sont davantage touchées par la maladie de Parkinson, les risques de cancers ou d'infertilité.

Notre proposition : Former les agriculteurs, en s'appuyant sur l'expérience des fermes qui ont déjà réduit l'usage des pesticides, et imposer que ceux qui conseillent sur l'utilisation des pesticides ne puissent plus être les vendeurs, dont l'intérêt n'est pas bien sûr de diminuer les quantités vendues.

6. Obtenir une loi qui protège vraiment les sols

Le constat : Les sols nous sont indispensables. Ils filtrent l'eau, nous nourrissent, nous habillent, nous soignent,... Ils sont un réservoir de biodiversité et ils stockent du carbone. Et pourtant, pollués, étouffés, rongés, ils sont en danger. Nous perdons chaque année 60 000 hectares de terres agricoles et 20 000 hectares d'espaces naturels en France.

Notre proposition : Protégeons réellement les sols avec une loi votée au Parlement, qui répondra aux principaux risques qui les menacent : l'érosion, l'imperméabilisation,

l'appauvrissement en matières organiques, les pollutions, la destruction des espaces naturels...

7. Stopper la destruction des zones humides

Le constat : Les tourbières, les mares, les marais ou les mangroves, véritables réservoirs de biodiversité, occupent une place prépondérante dans l'équilibre fragile de notre environnement. Mais elles sont menacées par l'intensification des pratiques agricoles, des aménagements hydrauliques inadaptés, la pression de l'urbanisation et les infrastructures de transport

Notre proposition : Un moratoire sur les destructions de zones humides, ce qui signifie l'interdiction de tous les travaux qui les mettraient en péril.

8. Rénovons plus et mieux en repensant le système d'aides à la rénovation

Le constat : 86 % des logements consomment trop d'énergie: c'est le premier poste de consommation d'énergie en France et une source de dépenses très importante pour les ménages. Pour réussir la transition énergétique, 750 000 logements par an auraient besoin d'être rénovés. Transformer son logement en bâtiment basse consommation est possible et rentable. Mais aujourd'hui, les aides sont dispersées, peu connues et donc inefficaces.

Nos propositions : Un guichet unique pour simplifier les demandes d'aides et guider les particuliers, des soutiens privilégiant les rénovations les plus performantes et la formation des artisans.

9. Taxer enfin les produits jetables

Le constat : Chaque seconde, 126 gobelets en plastique et 233 lingettes sont utilisés en France. Rasoirs, lingettes, papier aluminium... ces produits à usage unique polluent nos sols, nos rivières, nos océans. En 2007, lors du Grenelle de l'Environnement, une taxe pour décourager l'achat de ces produits polluants avait été promise. 10 ans après, elle n'existe toujours pas.

Notre proposition : Passons à l'action et instaurons enfin cette taxe pour mettre fin à la société du jetable.

10. Mettre à disposition des pièces détachées pendant au moins 10 ans

Le constat : Connaissez-vous le poids de nos déchets électriques et électroniques en 2015 ? 1,3 million de tonnes, soit 128 fois le poids de la Tour Eiffel ! Smartphones, ordinateurs mais aussi électroménager, nos appareils qui finissent à la poubelle gaspillent les ressources naturelles : métaux précieux, terres rares, eau, énergie. Pourtant, dans près d'un cas sur deux, ils pourraient être réparés. Mais encore faut-il que cela soit possible, ce qui est loin d'être le cas : manque de pièces détachées, coût de la réparation trop élevé, appareils indémontables...

Notre proposition : Et si on mettait fin à l'obsolescence de nos objets ? Dans la pratique, cela signifie rendre obligatoire la mise à disposition par les fabricants de pièces détachées pendant au moins 10 ans, à un coût et dans des délais acceptables.